

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**TROISIÈME PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET
AUX PLANS D'EAU DU GRAND MONTRÉAL BLEU**

**INVESTISSEMENT DE 250 000 \$ À BOUCHERVILLE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA FRAYÈRE**

Boucherville, le 1^{er} septembre 2009 – La mairesse de Boucherville, madame Francine Gadbois, a profité aujourd'hui de l'inauguration officielle du parc de la Frayère pour annoncer la contribution financière de 250 000 \$, consentie en partenariat avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la Ville de Boucherville, dans le cadre du Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu, communément appelé le Fonds bleu.

Le parc de la Frayère, reconnu pour sa grande valeur faunique, protège environ 40 hectares de milieux humides bordant la rivière aux Pins. On y retrouve la plus importante frayère située entre Montréal et le lac Saint-Pierre. L'aide accordée a servi à des travaux d'aménagement du parc de la Frayère qui comprennent, notamment, le pavage de la piste cyclable, l'installation d'un support à vélo, la construction et l'aménagement d'un abri et d'infrastructures d'accueil, l'installation de panneaux d'interprétation, la construction d'une plate-forme d'observation de la sauvagine entre le fleuve et le marais aménagés ainsi que la plantation d'arbres indigènes.

« Cette contribution financière nous a permis d'offrir aux Bouchervilloises et Bouchervillois la chance de découvrir un milieu naturel riche et rempli de potentiel » de dire madame Francine Gadbois, mairesse de Boucherville. « Le concept architectural des différentes installations s'intègre bien dans l'environnement naturel du parc de la Frayère et j'en suis fière. »

« Les travaux effectués au parc de la Frayère de Boucherville, inauguré aujourd'hui, permettront à la fois de consolider les différents services offerts aux citoyens et citoyennes, de susciter un intérêt pour les touristes qui sillonnent le Saint-Laurent, en plus de contribuer au développement de Boucherville et de la région métropolitaine. Il s'agit d'un autre projet qui correspond bien à la mission du Fonds bleu, qui vise notamment la création de projets riverains mettant en valeur les berges, les îles et les plans d'eau de façon à accroître leur accessibilité afin de permettre à la population de se réapproprier ces lieux naturels et d'en profiter pleinement, et ce, dans le respect de l'environnement », a fait savoir le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard.

Pour le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, « La mise en œuvre des projets dans le cadre du Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu confirme la volonté de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement du Québec de préserver et de mettre en valeur les rives et les plans d'eau de la région montréalaise, dans une optique de développement durable. Ainsi, les aménagements au parc de la Frayère à Boucherville mettent à la disposition de la

population un espace récréatif et éducatif tout en assurant la conservation des espaces écologiques de ce milieu riverain du fleuve Saint-Laurent ».

L'ensemble des travaux réalisés au parc de la Frayère totalise un investissement de 250 000 \$. De cette somme, un montant de 100 000 \$ est versé à parts égales par la Communauté métropolitaine de Montréal et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, alors que la Ville de Boucherville participe au projet pour un montant de 110 000 \$. Mentionnons également la participation financière de 12 000 \$ de la Fondation de la faune du Québec et de 28 000 \$ du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la conception et l'installation de panneau d'interprétation.

Ce projet d'aménagement au parc de la Frayère fait partie des 17 projets ayant été retenus pour l'ensemble du territoire de la CMM dans le cadre du Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu. Au total, ces 17 projets représentent un investissement minimal de 4,5 M\$, dont 3 M\$ sont financés à parts égales par la CMM et le MAMROT. De leur côté, les municipalités participantes investissent plus de 1,5 M\$.

Depuis le début de ses activités en 2002, le Plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu soutient les municipalités qui oeuvrent concrètement à la protection et à la mise en valeur des rives et des plans d'eau. De 2002 à 2009, il a contribué au financement de 67 projets d'une valeur globale de près de 34,9 M\$, dont 6 M\$ proviennent du gouvernement du Québec, 10,5 M\$ de la CMM et plus de 18,4 M\$ des municipalités concernées. Pour en savoir davantage sur les différents projets financés dans le cadre du plan d'action, visitez le site Internet de la CMM à l'adresse suivante: <http://cmm.qc.ca/index.php?id=fondsbleu>.

-30-

Source :

Valérie Leclerc
Agent d'information
Services aux citoyens et des communications
Ville de Boucherville
450 449-8100, poste 8916

Geneviève Bédard
Conseillère en recherche
Service de l'environnement
Communauté métropolitaine de Montréal
514 350-2550

Pour information :

Sylvain Bourassa
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Johanne Levesque
Conseillère en communication
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire
514 873-6403, poste 6146